

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Fribourg (Suisse)
ABONNEMENTS
1 mois 3 mois 6 mois
Suisse Fr. 2.50 6 — 10 — 15 —
Etranger 5 — 12 — 19 —

LA LIBERTÉ

ANNONCES
Publicitas
S.A. SUISSE DE PUBLICITE
Rue St-Pierre
FRIBOURG
PRIX DES ANNONCES
Canton : 4<sup>me</sup> insertion 30 cent.
les suivantes 45 »
Suisse . . . . . 25 »
Etranger . . . . . 30 »
Région . . . . . 60 »

Journal politique, religieux, social

Nouvelles du jour

Offensive anglo-belge en Flandre. L'Autriche en route pour le fédéralisme. Le chancelier allemand sur la sellette.

Les Allemands annoncent qu'ils sont arrivés dans leurs nouvelles positions au nord de Laon et sur le cours supérieur de l'Aisne. Le communiqué français d'hier après midi se borne à dire que les troupes alliées sont restées en contact avec l'adversaire; celui d'hier soir mande des progrès accomplis entre Sissonne (au nord-est de Laon) et l'Aisne. Sur le front du Cateau, les Allemands ont prononcé de fortes contre-attaques, afin d'immobiliser les Anglais tant que l'évacuation du saillant délimité par les trois localités de Guise, La Fère et Marle n'aura pas été effectuée. Au nord de la Sensée, les troupes britanniques resserrent de plus en plus leur étreinte autour de Douai. Les dernières nouvelles annoncent la reprise de l'offensive anglo-belge en Flandre. Elle a gagné du terrain dans la direction de Courtrai, dit une dépêche Reuter.

question de leur adhésion à une monarchie fédérative. Les Polonais ont changé le nom de leur groupe parlementaire, qui s'appelait le Club polonais, en celui-ci : représentation parlementaire des pays polonais annexés à l'Autriche. C'est assez manifester qu'ils comptent se « désannexer » au plus tôt. D'un autre côté, un évergumène du parti allemand a déclaré que lui et ses amis et les populations qu'ils représentent appelaient de leurs vœux la réunion des pays allemands d'Autriche à l'Empire voisin. Mais c'est là pure forfanterie; les Styriens et les Tyroliens sont profondément attachés aux Habsbourg et le parti chrétien-social est empreint du plus ardent loyalisme dynastique. On parle du comte Silva-Tarouca et du prince Lohkowitz, pour la réalisation du plan fédéraliste. Les dernières informations disent que M. de Hussarek a remis sa démission et que le comte Silva-Tarouca, ministre de l'Agriculture, est chargé de former le nouveau cabinet. En tout cas, il y a urgence à se résoudre, car l'état d'attente actuel ne pourrait se prolonger sans périls. L'agitation de l'opinion autrichienne est redoublée par l'annonce venue de Washington que M. Wilson avait décidé de surseoir à répondre à la note de Vienne au sujet de la paix. Tout le monde se demande ce que signifie cet ajournement.

Vingt-quatre heures après que le nouveau chancelier allemand eut inauguré son régime, l'agence Havas divulguait une lettre du prince, adressée, il y a quelques mois, à son cousin le prince Alexandre de Hohenlohe, qui faisait apparaître Max de Bade sous un jour bien différent de celui sous lequel il s'est présenté au Reichstag. Dans cette lettre, le prince portait un jugement dédaigneux sur les champions de la démocratie en Allemagne et traitait d'utopie leur rêve d'une paix de conciliation. Le prince de Hohenlohe, à qui la lettre avait été adressée, est un libéral et un pacifiste; c'est donc un confident assez mal choisi pour de semblables expansions et l'on pouvait garder des doutes au sujet de la fidélité du texte si malignement divulgué. Mais il paraît bien que la lettre est authentique et la publication qu'on en a faite n'a pas manqué son effet en Allemagne. Les socialistes, qui n'avaient accepté qu'à contre-cœur de voir le régime démocratique s'ouvrir sous la présidence d'un prince, se sont émus, et le chancelier a dû donner des explications aux groupes parlementaires. Il aura sans doute exposé que ses idées sur la paix et la démocratie, pour être aujourd'hui différentes de celles d'hier, ne sont pas moins sincères et qu'il a donné des gages suffisants de la loyauté de ses sentiments par les actes qu'il a posés depuis qu'il est au pouvoir.

Les groupes parlementaires bourgeois se sont déclarés satisfaits des explications du chancelier; mais pas les socialistes, qui aimeraient le voir céder la place à un démocrate plus chevronné. Le prince a déclaré qu'il était prêt à s'en aller s'il se vérifiait qu'il fut un obstacle à la paix ou si un groupe de la majorité lui refusait sa confiance.

Un télégramme du général Allenby au président de la délégation nationale arménienne, où le commandant en chef de l'expédition de Palestine et de Syrie tient à reconnaître la valeur militaire des troupes arméniennes qui combattent aux côtés des Alliés, ajoute que les troupes anglo-françaises aideront bientôt les Arméniens « à libérer leur patrie du joug turc et à lui rendre son indépendance ». Les pauvres Arméniens ont assez souffert avant et pendant la guerre pour mériter la délivrance et des jours meilleurs.

M. Lammasch, l'éminent juriste catholique de Vienne, dont il était question pour présider le nouveau gouvernement autrichien qui aurait la mission de transformer la Monarchie en une Confédération d'Etats autonomes, a fait savoir qu'il n'accepterait pas la tâche qu'on lui destinait. M. Lammasch a peut-être raison de ne pas vouloir échanger la chaire de savant interprète du droit international, d'où il influence si puissamment sur l'opinion autrichienne, contre un poste gouvernemental où son prestige serait exposé aux aventures de la politique.

M. Wilson médite sur la suite qu'il doit donner à l'acceptation de ses propositions par le gouvernement allemand. Il est fort heureux que l'Atlantique l'isole des influences des journaux d'Europe voudraient exercer sur lui. La note allemande lui laisse tout loisir de prendre les précautions nécessaires, pour que, d'aucune façon, le parti ennemi ne profite militairement de la conclusion d'un armistice. Il est probable qu'il s'en remettra à Foch des mesures qu'il y a lieu de déterminer à cet égard.

On lit que, à la faveur d'un armistice, l'armée allemande pourra préparer des positions de résistance et évacuer son matériel, tandis que, au train dont vont maintenant les opérations, Ludendorff a toutes raisons de craindre de devoir abandonner aux armées franco-anglo-américaines de nombreux canons et des munitions de toutes sortes. Mais on se trompe encore une fois sur la procédure suivie : on ne conclura pas l'armistice pour permettre aux armées allemandes d'opérer une retraite qui serait le moins dommageable, mais c'est quand elles auront opéré leur retraite des pays français et belges occupés que l'armistice pourrait se conclure.

Le Pape et les programmes de M. Wilson

La Société des nations

Le quatrième article du programme où M. Wilson définit les buts de guerre est ainsi conçu : « Une organisation de la paix qui donnera la certitude que le pouvoir combiné des nations libres empêchera tout empiètement sur le droit, et qui contribuera à assurer davantage le respect de la paix et de la justice par l'établissement d'un véritable tribunal de l'opinion, dont les décisions doivent être acceptées par toutes les nations, et qui sanctionnera toute modification internationale sur laquelle les peuples directement intéressés ne pourraient se mettre d'accord amicalement. » Ces grands buts peuvent être résumés en une seule phrase : Ce que nous poursuivons, c'est le règne du droit basé sur le consentement des gouvernés et soutenu par l'opinion organisée de l'humanité. A leur tour, les principes de M. Wilson peuvent être ramenés à ces quatre points principaux : 1° Organisation de la Société des nations; 2° L'établissement du règne du droit; 3° Basé sur le consentement des peuples; 4° Soutenu par l'opinion organisée de l'humanité.

Abordons aujourd'hui la question la plus urgente, parce qu'elle est la plus générale et que sa solution conditionnera celle de toutes les autres : « L'organisation de la Société des nations ». La première question qui se présente à l'esprit est celle-ci : l'établira-t-on, cette Société des nations ? Elle figure dans les conditions de l'armistice; elle est souhainée par les peuples; mais des politiques éminents ont formulé des restrictions qui en rendront l'organisation très difficile. Jusqu'ici, les nations de l'Entente ont insisté sur la nécessité du désarmement général. Les puissances centrales n'ont parlé que d'un désarmement partiel et progressif; en retour, elles réclament la liberté illimitée des mers, et, pour mieux l'assurer, elles exigent des puissances de l'Entente l'abandon de tous les points fortifiés qu'elles possèdent sur toutes les côtes maritimes : le Panama, Aden, Suez, Gibraltar, etc. Chacun réclame donc de ses adversaires ce qui fait sa supériorité, ou sur terre ou sur mer; mais ne consent que des concessions limitées ou conditionnelles sur ce qui établit quelque part son hégémonie.

Ces réserves dissimulent des dissentiments fondamentaux. Ce n'est point calomnier certains hommes d'Etat, et des plus éminents, que de les croire sceptiques sur la réalisation de l'organisation mondiale de la paix. Ils en ont peut-être affirmé parfois la nécessité, mais c'était pour ne pas rester en retard de ceux qui s'en faisaient un drapeau. Ils avaient aussi à cœur de faire briller aux yeux des peuples fatigués de la guerre un espoir radieux qui soutînt leur courage dans les calamités présentes; mais leurs arrière-pensées se trahissaient dans leurs entretiens, dans leur attitude et quelquefois jusque dans leurs paroles publiques. N'avons-nous pas entendu d'ailleurs des protestations anticipées ? Des hommes d'Etat n'ont-ils pas déclaré, du haut des tribunes parlementaires, qu'ils n'adhéreraient à la Société des nations qu'à la condition de voir leurs buts de guerre réalisés par la défaite de leurs ennemis ? « Nous ne consentirions jamais, ont-ils dit, à faire consacrer par la liqne des peuples une injustice perpétrée à notre détriment et qui mettrait pour toujours notre nation dans un état d'infériorité. » Plus c'est soûei est légitime, plus l'organisation de la société des peuples devient difficile. La paix durable dépendra donc de la création de la société des nations et celle-ci de l'issue de la guerre et des conditions de l'accord qui sera établi entre les peuples.

Or, comment abouirons-nous à la paix, dont tous nous aimons dès aujourd'hui saluer l'aurore ? Par l'écrasement de l'une des parties, ou par une entente amiable entre toutes les nations belligérantes ? Dans l'état actuel du conflit mondial, après tous les sacrifices qui ont été accomplis, et dans le sentiment d'exaspération créé par quatre ans d'une guerre acharnée, il faudrait au vainqueur, quel qu'il soit, un prodige de magnanimité, pour s'arrêter brusquement sur le chemin de la victoire et tendre, sans condition onéreuse, une main fraternelle au vaincu. L'idée d'un pareil désarmement est une pure utopie. La partie vaincue aura à porter le poids extrême de la défaite. Mais que serait une société des nations établie sur cette base ? Il y aurait une trêve d'illumination et de contrainte, pendant laquelle les peuples vaincus aiguïseront leurs haines, s'organiseront en secret, ramasseront leurs énergies, afin de dé-

clancher une nouvelle explosion de révolte qui déclencherait la plus effroyable des guerres. L'utopie de M. Wilson consiste à rédiger des programmes de victoire comme des chartes de liberté pour le monde à venir, et de s'imaginer que l'organisation de la société des nations, partant, le fondement de la paix durable peut venir reposer sur une paix obtenue seulement par la force. D'autre part, si la paix se fait au prix de concessions réciproques, la société des nations sera-t-elle plus facile à établir ? Laissons-nous aller, pour un instant, à une supposition optimiste. Tous les peuples, épuisés par la guerre, vont imposer silence aux chauvins de tous les pays qui préconisent la lutte à outrance, et obligeront leurs gouvernements à négocier avec leurs ennemis. L'accord sera-t-il aisé ? Il serait vraiment puéril de s'imaginer un apaisement immédiat de toutes les haines. Ce toutes les prétentions et de toutes les ambitions d'aujourd'hui. Qu'on se représente donc tous les intérêts en litige, toutes les convoitises mondiales réunies autour de la table d'un congrès : la société des nations pourra-t-elle sortir du conflit de ces compétitions passionnées ? Il est à craindre que ce beau rêve du régime de la paix durable ne s'évanouisse sur le tapis vert de la diplomatie. Quelle que soit donc l'hypothèse que l'on fasse — paix de victoire ou paix de conciliation — l'institution si nécessaire qui garantirait le règne de la justice et la paix durable parmi les peuples est fort problématique. Or, dans ce désarroi des esprits, en présence de ces incertitudes et des multiples ambitions incompatibles avec un règne de justice et de paix, ne serait-il pas raisonnable de faire appel à toutes les forces morales qui peuvent favoriser l'union des peuples ? Ne serait-ce pas un aveuglement que négliger le concours de celui qui est, par sa mission, le représentant du Prince de la paix, de celui qui n'a cessé, depuis quatre ans, de recommander la paix à tous les peuples, et qui en a tracé un programme que M. Wilson n'a fait que rééditer dans ses 14 articles ? Avec son autorité serene et sa haute impartialité, Benoît XV se serait-il pas le conseiller le plus désintéressé, le modérateur le plus sage et le médiateur le plus équitable et le plus conciliant ? Et, privilège particulier, c'est Benoît XV qui, se faisant l'écho des vœux éparés dans le monde, a recommandé l'établissement de la société des nations, en a défini les conditions avec une précision lapidaire, et l'a ainsi accréditée aux yeux de tous les peuples. S'il se produisait des résistances ou des hésitations au congrès de la paix, ne serait-ce point la mission du Pape de rappeler leurs promesses et leur devoir à tous les gouvernements ? Ces raisons nous paraissent si graves que nous aboutissons à cette conclusion : ou un représentant du Pape siégera au congrès de la paix, ou le beau rêve de la paix durable dans l'union de tous les peuples pourait s'évanouir dans la plus douloureuse des désillusions. D.

La guerre européenne L'offensive des Alliés Journée du 14 octobre Communiqué français du 14, à 11 h. du soir : Des opérations locales nous ont permis d'améliorer nos positions sur la rive gauche de l'Oise, dans la région du Mont-d'Origny. Au sud de La Fère, nous avons occupé Monceaux-Les-Loups et nous sommes parvenus à 1 km. au sud d'Assis-sur-Fère. Avec la coopération des troupes italiennes, nous avons enlevé et dépassé Sissonne. Plus à l'est, malgré une résistance très vive de l'ennemi, nous avons largement progressé sur la rive droite de l'Aisne et parté notre ligne au delà du village de Malmaison, de Lor, de Thour et de Saint-Germainmont. Dans la région d'Asfeld, nous avons franchi l'Aisne sur plusieurs points au nord de Blanzey.

Communiqué anglais du 14, au soir : Sur le front britannique au sud de la Lys, rien à signaler en dehors d'actions locales. Des combats locaux ont eu lieu dans le voisinage d'Erquighem et au sud de Nez-Macquart, à la suite desquels nous avons fait quelques prisonniers. Communiqué allemand du 14, au soir : Dans les Flandres, l'ennemi a attaqué sur un large front, entre Diamude et la Lys. Nous avons paré le coup. Sur l'Oise et à l'est de la Meuse, des attaques françaises et américaines ont échoué.

fort que l'ex-secrétaire d'Etat von Delbrück serait nommé chef du cabinet civil de l'empereur, en remplacement de M. von Berg, démissionnaire. Le nouveau Statthalter de l'Alsace-Lorraine Berlin, 14 octobre. (P. T. S.) — Le Dr Schwander, bourgmestre de Strassbourg, a accepté le poste de Statthalter de l'Alsace-Lorraine. Le député au Reichstag Hauss prendra les fonctions de secrétaire d'Etat dans le gouvernement alsacien-lorrain. Dans le royaume de Saxe Francfort, 14 octobre. On mande de Dresde à la Gazette de Francfort : Au cours d'une assemblée politique tenue à Dresde, le progressiste allemand Beck a déclaré que la retraite du cabinet saxon est imposée par la situation politique. Une résolution du parti progressiste réclamerait expressément la démission du gouvernement. Les socialistes ont déjà demandé dernièrement. Les nationaux-libéraux eux-mêmes n'ont pas confiance dans la composition actuelle du cabinet, comme l'a déclaré à la Diète le chef de leur parti. Un remaniement complet est nécessaire si l'on veut éviter de graves conflits. Francfort, 14 octobre. On mande de Vienne à la Gazette de Francfort : La situation intérieure en Saxe est telle que même les éléments bourgeois modérés considèrent comme une nécessité la retraite du ministère saxon, à l'exception peut-être du nouveau ministre de la justice Dr Heinze et du ministre de la guerre. Le ministère, dans sa composition actuelle, ne possède pas la confiance du pays, ni celle de la 2<sup>me</sup> Chambre dans la mesure nécessaire pour pouvoir procéder à une réorganisation politique digne de ce nom.

Attentat contre Enver pacha Salonique, 14 octobre. D'après des renseignements reçus de Constantinople, un attentat aurait été commis, mercredi dernier, contre Enver pacha. Divers coups de feu auraient été tirés sur le chef jeune-turc au moment où il arrivait au ministère de la guerre. L'officier allemand qui accompagnait Enver pacha aurait été blessé, mais Enver pacha lui-même serait sain et sauf. Selon les mêmes renseignements, une agitation intense régnerait à Constantinople.

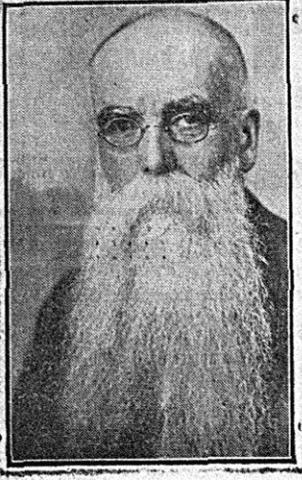
Troubles en Portugal Lisbonne, 14 octobre. L'état de siège a été décrété dans le territoire portugais. Le président, en qualité de chef des forces de terre et de mer, a pris le commandement direct des forces. Une petite force militaire insubordonnée à Penafiel a été promptement réduite à l'obéissance.

Les événements de Russie Tver est en feu Kief, 14 octobre. D'après une information de Moscou, la ville de Tver est en feu. Des incendies se sont déclarés en plusieurs quartiers. Le sinistre a été allumé par des Gardes-Rouges. Encore une conjuration Kief, 14 octobre. Une conjuration, organisée par la noblesse géorgienne contre le gouvernement maximaliste, a été découverte. Plusieurs conjurés ont été arrêtés, et leurs biens confisqués.

PETITE GAZETTE Une opération sur les mules Des vétérinaires de l'armée américaine ont fait une découverte qui aura une très grande portée pour les expéditions militaires. Ils ont découvert que, en faisant une opération des plus simples sur le nez des mules, celles-ci sont empêchées de braire. Toutes les mules employées dans l'armée américaine seront dorénavant ainsi traitées et, dans l'avenir, il leur sera impossible de trahir leur présence à l'ennemi. Pour un gant de Guynemer On mande de New-York le 10 octobre, que, à un concert donné à l'Opéra en l'honneur des Alliés, l'assistance a souscrit 4,050,000 livres sterling au quatrième emprunt de la Liberté. Entre autres souvenirs de guerre vendus publiquement, un gant ayant appartenu à l'aviateur Guynemer a été acheté 250,000 livres sterling (6 millions 250,000 francs) en bons de guerre.

Nouvelles diverses M. Clémenceau a visité, samedi et dimanche, le front de bataille de Champagne, de l'Aisne et de l'Oise. — On mande de Berlin à la Gazette de Franc-

L'Allemagne nouvelle



M. ADOLPHE GRÖBER

M. Grœber, député du Centre, devenu secrétaire d'Etat, sans portefeuille, est né en 1854, à Biedlingen (Wurtemberg). Il a fait sa carrière dans le droit et a été, de longues années, procureur général. C'est l'un des hommes les plus marquants du Centre.



M. PHILIPPE SCHEIDEMANN

M. Scheidemann, chef des socialistes parlementaires en Allemagne, devenu aussi secrétaire d'Etat, sans portefeuille, est né à Cassel, en 1855. Il a occupé une place importante dans la presse de son parti.

Caïffa, le Carmel

Les dépêches de Palestine ont indiqué très laconiquement la prise de Caïffa et de Saint-Jean d'Acre. L'importance de cette avance sur la côte et surtout l'avenir de Caïffa, appelée à être un jour un port de premier ordre, doivent retenir l'attention.

Une chaîne de montagnes traverse toute la Palestine du nord au sud, et forme comme l'arc, le dos décharné, la colonne vertébrale du pays. Cette chaîne, brusquement interrompue au sud de Nazareth par la plaine de l'Es-dreton, se rejette au nord-ouest vers la mer pour former la barre du Carmel, longue de 25 kilomètres. Les points les plus élevés dans la partie centrale mesurent de 520 à 550 mètres de hauteur.

De la pointe du Carmel à Saint-Jean d'Acre, s'étend une baie magnifique de 16 kilomètres, que ferme au nord la presqu'île triangulaire qui porte Saint-Jean d'Acre.

Un jour viendra — peut-être n'est-il pas éloigné — où un grand port sera construit dans cet abri naturel, et Caïffa deviendra le centre de tout le commerce de la Syrie et de la Palestine.

Sur la plage qui va du Carmel à Saint-Jean d'Acre et qui est coupée par le Cison et le Nahr Naimin, on rencontre de jolis coquillages, parmi lesquels on distingue le *murex brandaris* et le *murex trunculus* dont les anciens extraient la fameuse pourpre de Tyr. Au témoignage de Plin, c'est sur les bords du Nahr Naimin, près d'Acre, que des Phéniciens, allumant le feu sur le sable avec des plantes à soude, firent la découverte du verre transparent.

Saint-Jean d'Acre est l'antique Akko des Phéniciens dont le nom signifie « pointe de rocher » ; il fut appelé plus tard Ptoléméens par les Grecs, Saint-Jean d'Acre par les Francs et enfin Akko par les Arabes.

Akk est mentionné dans les tablettes de Tell Amarna, au XIV<sup>ème</sup> siècle avant notre ère. Les Israélites ne réussirent jamais à s'en emparer. Elle fut prise par Senachérib (704-681) et passa plus tard sous la domination des Perses. Artaxerxès II (405-359) en fit sa base d'opérations contre l'Egypte. A la mort d'Alexandre le Grand (330), Akko passa aux Ptolémées d'Egypte, tomba plus tard au pouvoir des Parthes et devint enfin colonie romaine.

Saint Paul, venant d'Asie, débarqua à Tyr et à Ptoléméens, et monta à Jérusalem. Le christianisme y fleurit de bonne heure. En 638, la ville tomba aux mains des mahométans. Elle fut surtout célèbre au temps des Croisades. Bau-

douin 1<sup>er</sup> s'en empara après cinq mois de siège, en 1103, et en fit la base d'opérations des chrétiens en Syrie et la capitale du royaume latin. Les flottes des Vénitiens, des Génois et des Pisans se hâtèrent d'accourir. Après la fameuse bataille de Hattin, en 1187, Saint-Jean d'Acre fut occupé par Saladin. Quatre ans plus tard, il fut à nouveau conquis par Richard Cœur-de-Lion et devint le quartier général des ordres militaires des hospitaliers et des chevaliers teutoniques. Saint-Jean d'Acre était le grand entrepôt commercial avec de nombreux comptoirs des grandes villes marchandes maritimes.

Saint François d'Assise débarqua à Saint-Jean d'Acre et y fonda la première maison de son ordre en 1219. 60,000 chrétiens y furent massacrés, en 1291, par le sultan Khalil. La ville passa au pouvoir des Turcs, en 1517.

Le terrible Djezzar-pacha, surnommé le Boucher, s'y créa une principauté indépendante qui s'étendait de Beyrouth et de Baalbeck à Jérusalem. Il s'y défendit avec succès, au printemps de 1799, contre Bonaparte qui livra plusieurs assauts infructueux. C'est dans la baie de Caïffa que la flottille française, chargée de l'artillerie de siège, fut capturée par l'anglais Sidney Smith.

En 1832, Ibrahim-pacha, dont le chef d'état-major était notre compatriote le colonel Parrier, s'empara d'Akko après un bombardement terrible. La ville eut beaucoup à souffrir, en 1840, de l'attaque des flottes combinées de la Turquie, de l'Angleterre et de l'Autriche. Les fortifications actuelles datent de 1843.

La ville avait autrefois deux ports : une rade intérieure, avec môle, protégée par plusieurs tours, pouvait abriter toute une flotte ; elle est malheureusement ensablée depuis le XVII<sup>ème</sup> siècle. Le port extérieur est encore ouvert aux vaisseaux marchands.

La rade de Caïffa peut espérer jouer encore un grand rôle en Syrie. Déjà, un chemin de fer la relie au lac de Tibériade, et, par le Yarmouk, à Damas et au plateau élevé du Hauran.

Que va faire l'armée d'Allenby ? Son premier soin a été d'assurer la conquête de Damas. Il est assez probable que la flotte, remontant plus au nord, renouvellera la tactique de Césarée, débarquera des troupes à Sidon et à Beyrouth et facilitera la marche des armées engagées sur le haut plateau de Damas. H. S.

Echos de partout

TROP DE SUPERLATIFS

De la Fouchardière dans l'Œuvre de Paris : Ce matin, dans un grand journal d'informations, j'ai compté 57 fois le mot « magnifique ». Magnifique, l'entrain des combattants ; magnifique, l'effort fourni par le ministre du ravitaillement ; magnifique, les discours de M. Clémenceau ; magnifique, l'article de l'académicien ; magnifique, l'assaut des couturiers et magnifique la résistance des patrons ; magnifique, la mise en scène de la revue de M<sup>me</sup> Rasimuche ; magnifiques, les résultats obtenus par les pilules Trinqué contre la constipation. De telle sorte que, trop galvaudé, le mot finit par perdre toute sa valeur.

Vous connaissez l'histoire du peintre Bonnat visitant l'atelier d'un de ses confrères et s'exclamant devant chaque tableau :

— Oh !... Superbe !... Etonnant !... Magnifique !...

Puis, tombant en arrêt devant une petite toile :

— Ah ! Ça, ce n'est vraiment pas mal ! Il est vrai que notre langue est pauvre en termes laudatifs. Et nous faut envier la langue italienne qui, de la latine, a hérité de superlatif : cette dernière « issimo », qui porte à la quatrième puissance le plus humble adjectif, qui élève tout mérite un peu reluisant à la dignité d' « illustrissime » et qui permet à certains gens, alors que tant de hauts personnages se contentent d'être sereins, de faire figure d'Alteuses sérénissimes.

Rien ne donne mieux l'idée de l'infini que cet « Ultime » dont se pare la « Dernière heure » des journaux italiens et qui signifie exactement : « Ce qui vient après ce qui vient en dernier. »

MOT DE LA FIN

— Qu'est-ce qui vous a le plus frappé à la guerre ?

— C'est le nombre de balles qui ne m'ont pas atteint.

CARNET DE LA SCIENCE

Le virus de la grippe

On n'était pas encore bien d'accord sur le microbe qui engendre la grippe. D'après les uns, la maladie serait due à un germe du genre cocobacille, ayant la forme d'un « x », et découvert en 1892. D'autres, par contre, déniaient à ce v. l. cocobacille tout pouvoir malfaisant. D'après eux, la maladie viendrait d'un virus filtrant, c'est-à-dire d'un microbe si subtil et si menu que la trame la plus serrée des filtres ne saurait l'arrêter, pas plus que l'œil perçant du microscope n'arrive à le déceler.

On mande de Tunis au Matin que deux savants français, MM. Nicolle et Lebalay, établis en Tunisie, ont découvert que l'agent infectieux de la grippe est bien un virus filtrant. Ces deux savants l'ont nettement identifié et ont reproduit expérimentalement la maladie chez l'homme et le singe.

Des détails seront communiqués à la prochaine séance de l'Académie des sciences.

C'est ce virus qui commencent l'invasion de l'organisme, et, si tout se borne là, c'est la grippe banale réglée en sept ou huit jours. Mais d'ordinaire ce virus filtrant a des acolytes, qui sont les pneumocoques et les streptocoques. Les premiers engendrent la pneumonie et les seconds

l'empoisonnement du sang, la foixhémie. Cette dernière idée est soutenue en particulier par le professeur Bezancou, à Paris. On a pu remarquer, dit ce savant, que si la très grande majorité des atteintes reste bénigne et semble due à une seule espèce de germes, il est d'autre cas où les associés du premier microbe, pneumocoques, streptocoques, viennent dominer la scène et compliquer le drame, jusque-là banal. On assiste alors à deux actes : dans le premier, c'est le virus filtrant qui est le seul personnage ; dans le second, il est doublé par le streptocoque ou le pneumocoque, parfois les deux ensemble.

Confédération

Nos diplomates

M. Donat, ministre de Suisse à Paris, est arrivé à Berne.

M. Junod, ministre résident de Suisse en Russie, partira pour Pétersbourg à la fin de cette semaine.

Presse suisse

L'assemblée des délégués et l'assemblée générale de l'Association de la presse suisse, qui devaient avoir lieu à Olten, les 19 et 20 octobre, ont été ajournées à une date indéterminée, à la suite de l'interdiction des réunions décrétée en raison de la grippe.

Le cas Schmidheiny

On attend pour aujourd'hui la sentence de la cour correctionnelle de Berne dans le procès en diffamation intenté par M. le conseiller national Schmidheiny à M. Otto Peter, qui l'a accusé d'avoir abusé de ses fonctions.

Douanes

Les recettes des douanes ont été en augmentation sur l'année passée, pour le mois de septembre, de 816,983 fr.

Du 1<sup>er</sup> janvier au 30 septembre, les recettes douanières ont été de 34,282,471 fr. La diminution, sur la période correspondante de 1917, est de 5,257,608 fr.

Autour de l'assurance militaire

On nous écrit de Berne : La loi sur la création d'un tribunal fédéral des assurances à Lucerne a établi que le nouveau tribunal aura à s'occuper, comme instance de recours, des cas litigieux de l'assurance militaire. Il s'en est suivi un énorme travail pour ce tribunal, qui, depuis qu'il a commencé de fonctionner, a été saisi d'environ 700 plaintes contre des décisions de l'assurance militaire. Il s'agit, pour la plupart, de recours contre la fixation de l'indemnité journalière pour maladie.

Vu le travail énorme qui résulte de ces affaires, le tribunal des assurances s'est adressé au Conseil fédéral lui proposant que le nombre des membres permanents du tribunal fût augmenté. Actuellement, il n'y a que le président (M. Piccard) et le vice-président (M. Albißer) qui soient juges à titre permanent ; ils ont, à leur côté, cinq juges-asseesseurs non permanents.

Il s'agit, dans l'intention du tribunal, de créer pour le moment un troisième poste de juge permanent, quitte à porter, plus tard, le nombre des membres permanents à cinq. On ne sait pas encore si le Conseil fédéral créera un poste de troisième juge permanent par un arrêté des pleins pouvoirs ou s'il soumettra un projet de révision partielle de la loi aux Chambres fédérales pour décembre. En tout cas, la nomination du nouveau juge permanent appartiendra à l'Assemblée fédérale. Il est possible, et cela paraît justifié, que le choix de l'autorité se porte sur la personnalité d'un des juges-asseesseurs actuels, et tout spécialement sur M. Gaspar Muller, président de la cour d'appel du canton de Lucerne, juriste universellement apprécié.

D'autre part, la commission fédérale des pensions souffre depuis longtemps d'une surcharge de besogne. Le Conseil fédéral a l'intention de faciliter le travail de cette commission, probablement en nommant quelques nouveaux membres suppléants et en autorisant la commission à répartir son travail entre deux divisions. En même temps, on aura l'occasion d'intéresser à l'œuvre de la commission certains milieux qui jusqu'à présent se maintenaient plutôt dans une attitude d'opposition vis-à-vis de l'assurance militaire. Ainsi le professeur Stachelin, à Bâle, qui s'est notamment occupé des questions de tuberculose et qui a toujours plaidé en faveur d'un esprit plus large au profit des militaires atteints de tuberculose, apporterait à la commission un précieux renfort.

Un conflit à propos de numéros

Il y a quelques jours, la Société des employés de trams bâlois a adressé au gouvernement une requête demandant la suppression des numéros d'ordre sur les casquettes d'uniformes ; cette inscription, disait la requête, porte atteinte à la dignité du citoyen. Après examen, le Conseil d'Etat repoussa la requête.

Au reçu de la réponse gouvernementale, le comité de la société décida de faire enlever tous les numéros des casquettes et de les mettre à la disposition de l'administration. Ainsi fut fait.

Le cas est maintenant soumis au Grand Conseil, et le Vorwärts profère déjà des menaces de grève générale, pour le cas où le personnel des trams n'obtiendrait pas satisfaction.

La R. P. au Tessin

On nous écrit de Lugano, en date du 14 : Au moment où je vous écris, le résultat connu de la votation d'hier dans notre canton est le suivant : 7450 oui et 1440 non ; il manque les

chiffres de trois communes qui arrondiront la majorité acceptée à 7500 voix.

Le Tessin a donc mieux voté qu'on ne le prévoyait. Les oui l'emportent à une majorité de quatre cinquièmes. Bellinzona a donné 357 oui et 100 non ; Lugano 443 oui et 72 non.

La participation au scrutin n'a pas été forte, il est vrai. Aux grandes occasions, le Tessin mobilise une armée de 25,000 électeurs. L'abstention du 13 octobre doit être attribuée à la conviction générale que la cause de la représentation proportionnelle était gagnée.

Maintenant, reste à tirer du vote d'hier sa conséquence logique : le rétablissement de la R. P. pour l'élection de notre Conseil d'Etat. On se souvient que la réforme avait été introduite en 1892 ; mais, en 1904 déjà, le parti radical au pouvoir réussit à l'escamoter. Une initiative pour le rétablissement de la R. P. cantonale a échoué, parce que lancée à un moment peu propice. La situation est changée actuellement : une nouvelle initiative aurait toutes les chances de réussir. M.

LA VIE ECONOMIQUE

La ration de lait

L'Office fédéral de l'alimentation publie une circulaire exposant le sens et la portée des prescriptions récemment publiées au sujet du ravitaillement en lait durant l'hiver et invitant les autorités cantonales et communales à soutenir de leur mieux les associations laitières chargées du rationnement. Cet appui sera particulièrement nécessaire dans les régions produisant plus de lait que les besoins locaux n'exigent.

L'Office adresse également un appel aux populations de ces régions, les engageant à tenir compte de la pénurie de lait dans les grandes villes. L'Office estime que la ration prévue de cinq décilitres par personne ne pourra être maintenue dans certaines contrées. Dans ce cas, des prescriptions cantonales et communales devront être immédiatement promulguées, afin de réduire la ration.

Pour terminer, l'Office remarque que la question du prix du lait n'est pas définitivement résolue, mais que les producteurs laissent espérer un résultat favorable. Pour le moment, les producteurs semblent être d'avis qu'il y a lieu de renoncer à une augmentation de prix, si justifiée que celle-ci puisse être par le renchérissement général.

Les usines Nestlé cessent de fabriquer

La direction générale de la Nestlé Anglo Swiss Condensed Milk Co, a décidé de mettre à la disposition de l'Office fédéral de l'alimentation la totalité du lait employé par ses usines suisses. Cette mesure entraînera malheureusement la cessation de la fabrication.

L'épidémie de grippe

Dans l'armée

Malgré toutes les précautions prises par le service de santé, l'épidémie de grippe se développe parmi les troupes cantonnées dans l'Ajoie. Samedi soir et dimanche matin, on a encore transporté une trentaine de soldats à Porrentruy. Le nombre des malades soignés dans les infirmeries s'élève à 260.

Grâce au dévouement des médecins, infirmiers et infirmières, la mortalité reste faible. Depuis le début de la nouvelle épidémie, il y a eu trois décès, dont un dû au typhus.

La Croix-Rouge de Neuchâtel a envoyé une colonne sanitaire pour soigner les grippés du bataillon neuchâtelois 18 dans les divers établissements de Zurich.

Dans le canton de Vaud

La grippe continue à sévir un peu partout dans le canton de Vaud. On signale à Montreux des cas nouveaux.

A Yverdon, de nombreux cas ont été constatés au Collège ; les autorités communales ont décidé de fermer toutes les écoles.

A Payerne et dans les villages environnants, les réunions sont supprimées. La foire au bétail de Payerne de jeudi, 17 octobre, est renvoyée.

A Lausanne, la situation est stationnaire.

A Genève

A Genève, le service d'hygiène signalait, le 12 octobre, 315 cas, dont 256 se répartissant entre les journées des 8, 9, 10 et 11.

Dimanche, l'Hôpital cantonal a enregistré 14 entrées de malades atteints de la grippe et trois décès.

A Bienne

A Bienne, la grippe se propage avec une rapidité inquiétante. On manque de personnel sanitaire, les médecins sont complètement débordés. Durant la semaine dernière, on a enregistré plus de 1000 nouveaux cas et 13 décès.

A Zurich

A Zurich, l'épidémie se répand très rapidement. Le Tagesanzeiger publiait hier 12 annonces mortuaires de personnes ayant succombé à la grippe ou à ses suites.

La direction postale de l'arrondissement de Zurich annonce que le nombre des employés des postes de la ville atteints de la grippe s'élève à 350. Les services postaux ont dû être restreints.

En Allemagne

L'épidémie s'étend en Allemagne et y fait de nombreuses victimes, notamment à Hambourg, à Posen et en Bohême. A Berlin, quelques écoles sont fermées.

Au Transvaal

Les affaires sont totalement arrêtées au Cap, à cause de la maladie. Les décès se multiplient. A Johannesburg et à Kimberley, le travail des mines est suspendu. A Kimberley, il est mort en un seul jour 500 ouvriers indigènes.

La grippe espagnole aux Indes

On mande de Bombay que la grippe espagnole fait de grands ravages dans la population. Le 24 septembre, il est mort 547 personnes à Bombay et, le 28 septembre, 584.

FAITS DIVERS

ETRANGER

Millions impériaux ?

Un sac postal contenant 70 millions de marks de valeurs diverses et de bons du Trésor et qui devait être acheminé sur le bureau postal du château impérial aurait été volé, mercredi, 9 octobre, à Berlin.

Tremblement de terre

On télégraphie de New-York qu'un tremblement de terre a causé de graves dégâts à Portorico.

SUISSE

Un meurtre ?

A Hergiswil (Nidwald), on a relevé, sur le chemin de sa demeure, le conseiller Keiser, avec une blessure mortelle à la tête. On croit à un meurtre. On se perd en conjectures sur les motifs de l'assassinat.

TRIBUNAUX

L'affaire Gerstich

La première Chambre pénale de la Cour supérieure de justice du canton de Berne a cassé le jugement prononcé en première instance par le juge de police de Berne dans l'affaire d'occupation d'un appartement par la femme du colonel Gerstich. L'affaire est renvoyée au tribunal de première instance.

FRIBOURG

La votation du 13 octobre

On nous écrit de Bulle :

Comme dans le reste du canton, la campagne pour la votation de dimanche a été dépourvue, en Gruyère, de cet élan que l'on avait vu à l'occasion de l'impôt direct, de cette ardeur qui caractérisait autrefois nos luttes politiques, du temps où les chefs se donnaient entiers à la bataille et en revenaient souvent meurtris, mais vainqueurs.

Dans la Gruyère, 2000 citoyens sur 5000 ont pris part au vote ; il y a eu 1460 oui et 399 non. C'est donc une faible participation pour une question si importante. Est-ce à dire que l'on se désintéressait de l'initiative proportionnaliste ? Non pas, mais l'attitude indécise du comité cantonal conservateur avait jeté le désarroi parmi les électeurs, désarroi qui s'est traduit par une grande abstention.

Qu'il nous soit permis de dire que ce manque de décision était bien dépourvu de psychologie. Il eût mieux valu faire en sorte que les délégués de tous les districts (ce ne fut malheureusement pas le cas) pussent assister à la réunion du comité et faire procéder à un vote.

Une autre cause qui a diminué l'ardeur de la lutte, c'est ce rapace mystérieux qui plane sur notre pays, emportant journellement soit une jeune vie en pleine maturité, soit un adolescent : la grippe, en effet, continue à assombrir, chez nous, bien des foyers.

Aussi n'a-t-on pas jugé prudent d'organiser ces assemblées populaires qui sont toujours chez nous un puissant stimulant de l'opinion publique.

La propagande s'est donc faite par les journaux, les proclamations et la persuasion individuelle. Dans le *Fribourgeois* ont paru des articles pour et contre la R. P. Nous avons remarqué que les articles en faveur de l'initiative étaient plus étoffés, plus fouillés que les autres, et par conséquent d'une plus grande influence. Le *Gruyère*, le journal radical bullois, fit campagne en faveur de la R. P. Le *Feuille d'Avis*, journal d'information, qui jusqu'à présent s'était toujours défendu de se mêler de politique, est, à l'étonnement général, entrée dans l'arène avec une proclamation invitant les citoyens à sauver le canton et la Suisse en votant non. Son coup d'essai ne fut pas un coup de maître, d'autant moins que, au dire de l'éditeur, c'est le journal le plus répandu du district.

La proclamation : « Votez non » et signée : « Les Conservateurs fédéralistes » n'a pas eu grande influence en Gruyère ; elle contenait une assertion extrêmement hasardeuse : « La proportionnelle, disait-elle, est une formule matérialiste et antireligieuse. » Cela, personne ne l'a cru, pas même ceux qui l'ont écrit. De plus, elle n'était signée d'aucun nom. Dans son bon sens, le peuple gruyérien a pensé : Quels sont ces conservateurs fédéralistes ? Y a-t-il donc chez nous des conservateurs qui ne soient pas fédéralistes ? Aussitôt, chacun s'est mis à examiner les signatures de la proclamation « Votez oui », pensant y trouver les noms de conservateurs centralistes. Et après lecture, on s'est dit : Mais ce sont là nos chefs politiques ! Nous les connaissons bien ; il n'y a pas de doute possible, c'est avec eux qu'il faut voter. De fait, les nombreuses signatures de conservateurs notables publiées dans la proclamation proportionnaliste ont eu autant de force qu'a eu de faiblesse l'anonymat de la proclamation hostile à la R. P.

Huit communes de la Gruyère ont rejeté la loi : Albeuve (15 oui, 28 non), Châtel-sur-Montsalvens (5 oui, 6 non), Monthovon (13 oui, 17 non), Pont-en-Ogoz (5 oui, 6 non), Pont-la-Ville (5 oui, 21 non), Romanens (4 oui, 9 non), Ruynes-Treyfayes (5 oui, 6 non), La Roche (36 oui, 42 non).

Pour Albeuve, village de 150 électeurs environ, qui avait eu l'honneur de se trouver aux

# Dernière Heure

## La nouvelle bataille des Flandres

### Prise de Roulers

Le Havre, 15 octobre. Communiqué officiel belge du 14 octobre : Le groupe d'armée des Flandres, sous les ordres de S. M. le roi des Belges, a attaqué ce matin, à 5 h. 35.

La 2<sup>me</sup> armée britannique a progressé de 7 kilomètres dans la direction de Courtrai, enlevant les villages de Rollegem-Cappelle, Ledeghem et Moorseele, atteignant les faubourgs nord de Menin.

L'armée belge a progressé de 8 kilomètres dans la direction d'Ingelmunster et de Thourout, enlevant Rumbekke, Ouckene, Winkel-Saint-Eloi, Iseghem, Cortemarcq et Handzaeme. L'armée française, au centre des Belges, s'est emparée des plateaux de Gitz, Hoogdele et Item, ainsi que des villages de Beveren, Hoogdele et Geite-Saint-Joseph, et de la ville de Roulers.

Avant leur départ, les Allemands ont incendié la ville de Roulers et miné toutes les fermes environnantes.

Le nombre des prisonniers actuellement dénombré dépasse 8000, dont 3300 pour les Belges, 2500 pour les Français et 2200 pour les Anglais. Ce chiffre sera vraisemblablement dépassé.

Le nombre des canons capturés n'est pas exactement connu. Six batteries attelées avec tout leur personnel et tout leur matériel ont été capturées au moment où elles se retiraient.

Les aviations belge, anglaise et française ont pris une grande part à la bataille, bombardant des rassemblements ennemis, des trains en marche, et mitraillant l'infanterie allemande.

À la tombée du jour, le front était jalonné par Muïces, Peereboom, Isières ouest de Gilsberg, Beveren, Rumbekke, Iseghem, Isières nord-ouest de Wegelgem, faubourgs de Menin.

### Bulletin Italien

Rome, 15 octobre.

Une note officielle italienne publiée hier soir dit : Communiqué des opérations des forces italiennes en France :

Dans la nuit du 12 au 13, et pendant la journée du 13, les troupes italiennes en France, après avoir passé l'Ailette au nord du Chemin des Dames, ont vigoureusement continué la poursuite de l'ennemi. Vers midi, les patrouilles de cavalerie avaient dépassé la voie ferrée Laon-Reims, pendant que l'infanterie débouchait dans la plaine par les hauteurs de Craonne.

Le soir, les avant-gardes italiennes marchaient sur Sissonne. La poursuite continue.

### Les mines de Lens et de Courrières

Paris, 15 octobre.

(Havas.) — M. Lebrun, ministre du Trésor, et M. Loucheur, ministre de l'armement, se sont rendus hier à Lens, accompagnés de M. Perrier et de M. Bassy, président et vice-président de la commission des mines.

Ils ont visité les mines de Lens, de Sallaumines et de Liévin.

Des 10,000 maisons de Lens, aucune n'est debout. La ville est complètement rasée. Les mines sont noyées. Le puisement de l'eau demandera près de 2 années. Toutes les mesures ont été prises pour la remise en état des installations, mais on ne pourra commencer à extraire du charbon avant 18 mois à 2 ans. Il faudra 5 ans avant de revenir à la production normale.

Aux mines de Courrières, les Allemands ont fait sauter avant leur départ toutes les installations, poussant la destruction jusqu'aux dernières limites du raffinement.

## Les jeunes gens de 18 ans sur le front

Paris, 15 octobre.

(Havas.) — On mande du front que, selon des déclarations d'officiers allemands prisonniers, les dépôts de l'intérieur sont autorisés à envoyer la classe 1920 en formation au front.

Les premiers éléments de cette classe commencent déjà, depuis quelques jours, à arriver dans les unités combattantes.

Le 5<sup>me</sup> régiment bavarois a déjà reçu 120 hommes de la classe 1920.

## La décision attendue de M. Wilson

Washington, 15 octobre.

(Havas.) — Le président Wilson est rentré hier soir avec le colonel House.

Aucun personnage officiel ne s'est cru autorisé à faire sur la note allemande une déclaration de nature à guider l'opinion publique. Néanmoins, des avis sur la question prennent rapidement corps.

## La note turque sur l'armistice

Saint-Sébastien, 15 octobre.

(Havas.) — Le ministre de Turquie a remis au gouvernement une note destinée aux Etats-Unis et demandant l'ouverture de négociations d'armistice et de paix sur la base des déclarations de M. Wilson.

## Le ravitaillement de la Hollande

La Haye, 15 octobre.

(Wolff.) — Le Bureau de correspondance communique :

Le gouvernement allemand s'est déclaré prêt à accorder, pour les importations en Hollande, des sauf-conduits aux navires ancrés actuellement dans les ports hollandais, jusqu'à concurrence de 50,000 tonnes brutes, au cas où des garanties suffisantes seraient données que les gouvernements alliés ne feront pas obstacle à la libre navigation de ces bâtiments.

Ces garanties ayant été données, on pourra utiliser immédiatement ce tonnage.

Dès maintenant commencera le transport d'Amérique des 40,000 tonnes de céréales représentant le solde des 100,000 tonnes que les gouvernements alliés ont mises à la disposition de la Hollande.

## La droite prussienne désarme

Berlin, 15 octobre.

(Wolff.) — Le groupe du parti conservateur (protestant) de la Chambre des députés a adopté, dans sa séance de lundi, à l'unanimité la motion suivante :

« A l'heure du plus grand danger pour la patrie et sachant que nous devons nous armer pour de durs combats, pour défendre le sol de la patrie, le groupe du parti conservateur de la Chambre des députés considère qu'il est de son devoir patriotique de remettre à plus tard toutes les luttes intérieures. Il est disposé même à faire pour ce but de gros sacrifices et continue à croire que ce n'est pas en radicalisant davantage la constitution prussienne qu'on sauvera le peuple prussien. Le groupe est pourtant disposé à cesser son opposition contre l'introduction du droit de vote égal en Prusse, imitant en cela la conduite de ses amis de la Chambre des seigneurs et désirant permettre ainsi la formation d'un front unique contre l'extérieur. »

## Calendrier

Mercredi 16 octobre  
Saint GALL, abbé

Saint Gall fut un des plus célèbres disciples de saint Colomban. Il naquit en Irlande, travailla d'une manière infatigable au salut des idolâtres, qu'il eut le bonheur de convertir en grand nombre. Il fut l'apôtre du territoire de Constance et le fondateur de l'abbaye et de la ville de Saint-Gall.

notre canton, bon an mal an, environ 600 personnes. Sur cinq décès, il y en a un dû à la tuberculose. Aux membres du corps enseignant, le *Petit guide* donnera le sujet d'intéressantes leçons d'hygiène. Et à tous, il sera utile.

### Téléphone

On nous communique : Le personnel du téléphone est actuellement très éprouvé par la grippe. La centrale de Fribourg a de la peine à faire face aux exigences toujours croissantes du trafic.

On prie instamment le public de se montrer patient et indulgent envers les téléphonistes déjà surmenés.

Les abonnés sont en outre priés de restreindre l'emploi du téléphone aux communications absolument indispensables et de s'abstenir de demandes de renseignements inutiles relatives à des communications commandées et qui ne peuvent pas être immédiatement établies.

### Les communes et le corps enseignant

Le conseil communal de Villarsvirviaux vient d'accorder à son instituteur, à la veille de son départ, une allocation de 150 francs.

### Une nouvelle bannière

A l'occasion de la fête de la Bienheureuse Marguerite-Marie, sera exposée, jeudi, dans l'église de la Visitation, une magnifique bannière destinée à représenter, dans nos processions et solennités religieuses, les Œuvres du Sacré-Cœur de Jésus de la Ville et du canton. Cette bannière sort des ateliers des Sœurs franciscaines de Marie, et le dessin, riche et original, en a été exécuté par M. H. Broillet.

La somme nécessaire a été recueillie, on peut le dire, sur par sou, dans nos campagnes plus encore qu'en ville.

Les petits, les humbles, les enfants, y ont largement contribué, et leurs dons sont venus augmenter le produit de généreuses offrandes ; il n'est pas jusqu'à des Fribourgeois habitant les deux Amériques qui n'aient voulu contribuer à la pieuse entreprise. L'une des faces de la bannière représente Notre-Seigneur, entouré d'une très belle guirlande de roses ; l'autre est consacrée à Notre-Dame du Sacré-Cœur, merveilleusement encadrée de fleurs et de boutons de pervenches.

On recevrait encore avec reconnaissance les dons qui permettraient de solder entièrement cette œuvre si réussie. Prière de les adresser à M<sup>me</sup> Fasel-Comte, rue de Morat.

### Un anniversaire

Il y a aujourd'hui exactement quatre-vingts ans que Louis Vuilliot fit paraître *Les Pèlerinages de Suisse*. Les catholiques suisses et surtout les Fribourgeois, à qui Vuilliot a consacré une centaine de pages pleines de sympathie et de louanges parfois immeritées, auraient mauvaise grâce à ne pas rappeler avec gratitude cet anniversaire.

Le bel ouvrage de Vuilliot très intéressant, tant au point de vue religieux qu'au point de vue historique et descriptif, devrait être répandu un peu plus dans nos contrées fribourgeoises. Les parents ne pourraient faire de cadeau plus opportun à leur grand fils ou à leur grande fille qu'en leur offrant ce chef-d'œuvre que sont les *Pèlerinages de Suisse*.

### Un four

Les fameuses et forceries de pommes de terre, d'invention américaine, dont toute la presse célèbre les merveilles, le printemps dernier, et que nombre de gens se sont empressés d'établir, dans l'espoir d'un miraculeux rendement, ont causé une déception générale.

La *Chronique d'agriculture* écrit à ce sujet : « Nous comissions beaucoup d'agriculteurs, surtout de petits agriculteurs, qui firent, cette année-ci, l'essai de la forcerie. La récolte vient de se faire : elle est lamentable ; nous avons assisté, ces jours derniers, au déballage d'une forcerie qui, pendant l'hiver, avait cependant fort bel aspect ; or, la récolte n'a pas dépassé en

poinds les tubercules employés comme semence, et ces tubercules étaient si petits qu'ils étaient inutilisables pour la table. »

Dans la plupart des cas, on n'a pas même récolté un poind équivalent à celui des plantons. La grosseur des tubercules va du volume d'un haricot à celui d'une noix.

### Incendie

L'autre matin, vers 3 h. ¼, un incendie a détruit complètement à Semsales, un grand bâtiment, propriété de MM. Alfred et Eugène Grand, taxé 11,500 fr. Les habitants n'ont eu que le temps de sauver leur vie. Un boeuf, une vache, deux porcs, appartenant à M. Alfred Grand, sont restés dans les flammes, plus le mobilier et une importante récolte en fourrages, paille, grains et pommes de terre. C'est dire que la perte est considérable pour les propriétaires.

La cause du sinistre est inconnue.

### Commerce de fourrages

Pour épargner des difficultés aux intéressés, l'Office cantonal de ravitaillement rappelle que, depuis l'arrêt du Conseil d'Etat du 4 juin 1918 sur le commerce des fourrages dans le canton :

La sortie des fourrages du canton est subordonnée à l'autorisation de l'Office cantonal de ravitaillement.

Jusqu'à nouvel avis et tant que les réquisitions de l'armée ne sont pas terminées, le commerce des fourrages est interdit dans le canton. Toutefois certaines ventes et achats faits pour les besoins du bétail bovin et chevalin du canton sont réservés, à condition que ces marchés soient autorisés, dans la commune par le conseil communal, et, entre communes du canton, par l'Office cantonal de ravitaillement. Ces autorisations seront délivrées par écrit et devront accompagner les transports de fourrages.

En vue d'empêcher les spéculations et l'accaparement des fourrages, les conseils communaux contrôleront toutes les expéditions de fourrages faites hors de leur territoire.

Toute vente de foin pour être consommé par le bétail ne résidant pas habituellement dans la commune est interdite, sans autorisation de l'Office cantonal de ravitaillement.

Les contraventions aux prescriptions de l'arrêt précité sont passibles de l'amende jusqu'à 10,000 fr. et de l'emprisonnement.

En outre, le prix des fourrages fixé par le Département militaire fédéral, le 16 août 1918, ne pourra dans aucun cas être augmenté jusqu'à la nouvelle récolte.

### BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Du 15 octobre  
BAROMÈTRE



### THERMOMÈTRE C.

Octobre	9	10	11	12	13	14	15	Octobre
7 h. m.	4	5	6	6	7	7	7	7 h. m.
11 h. m.	11	6	6	10	8	8	8	11 h. m.
7 h. s.	5	6	7	11	7	8		7 h. s.

### TEMPS PROBABLE

Zurich, 15 octobre, midi.

Ciel nuageux. Température assez basse.

Sur douze candidats présentés par l'Ecole Lémania, à Lausanne

aux examens d'entrée de l'Ecole polytechnique fédérale, à Zurich, dix ont été admis.

# Semaine + Suisse

AMEUBLEMENTS COMPLETS  
Paul LEIBZIG

Avenue de Pérolles, 4 & Route Neuve, 4  
FRIBOURG Maison fribourgeoise  
Téléphone 5,58

## Exposition permanente

de plus de 15 chambres à coucher  
18 salles à manger différentes  
Meubles fantaisie pour cadeaux  
A DES PRIX RAISONNABLES  
N. B. — Avant de faire vos achats, venez visiter mes magasins et entrepôts et vous serez convaincus des prix avantageux.

Grands Magasins de chaussures

L'Horie J. DOSSENBACH

Arcades, FRIBOURG  
MORAT

Choix immense et des plus complets  
dans tous les genres d'articles  
DU PLUS PRATIQUE AU PLUS ÉLÉGANT  
FABRICATION SUISSE  
Guettes de dames en tous genres

CHAUSSURES MODERNES S. A.

J. Marty, gérant

FRIBOURG



C'est la „Semaine Suisse“

Favorisez l'industrie du pays

Marques « Bailly », « Rigi », etc.

DEMANDEZ LE CATALOGUE

DEMANDEZ LE CATALOGUE

Grosch & Greiff S. A.

FRIBOURG, vis-à-vis du Temple

POUR LA SEMAINE SUISSE

Jolie Exposition dans nos vitrines  
et à l'intérieur de nos magasins

C'EST TOUJOURS CHEZ

Krener-Naphtaly

FRIBOURG  
34, Avenue de la Gare, 34  
(à côté de l'Hôtel Terminus)

que vous trouverez le plus grand

ASSORTIMENT

Vêtements modernes

et de très bonne qualité  
AUX PRIX LES PLUS AVANTAGEUX

E. WASSMER Fribourg

Fourneaux en tous genres. — Potagers.  
Lessiveuses

Ustensiles de cuisine et ménage.  
Ferrures diverses. Outils pour tous métiers.

Ferblanterie. Appareillage

Installations sanitaires

P. PYTHOUD

8, Avenue de Pérolles, 8

†  
Madame Françoise Overney, née Sugnaux, et ses enfants, à Farvagny; Monsieur et Madame Gustave Overney-Page et leurs enfants, à Montagny; Monsieur et Madame Florian Overney-Bardy et leurs enfants, à Montagny; Monsieur et Madame François Overney-Jacquenoud, à Payerne; les familles Alfred Davet, à Mézières; Sugnaux, à Biliens, et leur parenté; les autorités scolaires, à Farvagny, ont la profonde douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

**Monsieur Florian OVERNEY**  
Instituteur  
leur cher époux, père, fils, frère, neveu, beau-fils et beau-frère, décédé pieusement à Farvagny, à l'âge de 37 ans, après une courte maladie, muni des sacrements de l'Eglise.  
La sépulture aura lieu à Montagny, mardi soir.  
Un office funèbre sera célébré pour le repos de l'âme du défunt à Farvagny, lundi, 21 octobre, à 9 heures.

**R. I. P.**

†  
Monsieur Robert Pfulg, à Romont; Madame veuve Ida Favre et ses enfants, à Romont; Monsieur et Madame A. Pfulg-Meyer et leurs enfants, à Bulle; les familles Joye, Forney et Pernet, à Fribourg et Romont, et les familles alliées, ont la profonde douleur de faire part de la perte irréparable qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

**Madame Myriam PFULG**  
née Favre  
leur bien-aimée épouse, fille, belle-fille, sœur, belle-sœur, nièce et cousine, décédée le 14 octobre, après une courte et pénible maladie, à l'âge de 25 ans, munie des sacrements de l'Eglise.  
L'ensevelissement a eu lieu à Romont, ce matin, mardi, 15 octobre.  
Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

**R. I. P.**

†  
Monsieur Henri Bersier et ses enfants, Louis, Josephine, Aurélie, Emile, Maria et Geneviève; Madame Geneviève Schuler et famille, à La Corbaz; Monsieur Adrien Bersier, député, et famille, à Cormagnens, ainsi que tous les parents alliés, ont la profonde douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent de faire par le décès de

**Madame Colette BERSIER**  
née Schuler  
leur chère épouse, mère, fille, belle-fille, sœur, belle-sœur, tante et cousine, décédée à Comblanchef, le 15 octobre, après une courte maladie, à l'âge de 35 ans, munie des sacrements de l'Eglise.  
L'enterrement aura lieu le 16, à 9 heures du matin, à Belfaux.  
Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

**R. I. P.**

Madame Gottfried Zaugg-Kaiser, ses enfants, petits-enfants et autres parents ont la douleur de faire part de la mort de

**Monsieur Gottfried ZAUGG**  
sellier-tapissier  
leur cher époux, père, grand-père et parent, décédé à l'âge de 65 ans.  
Les funérailles ont lieu aujourd'hui, mardi, à 1 heure.  
Domicile mortuaire: Rue Louis Chollet, 14.

†  
Les Entreprises électriques fribourgeoises ont le regret de faire part de la mort de leur

**Monsieur Emile BERTSCHY**  
magasinier  
L'enterrement a eu lieu ce matin, mardi, 15 octobre, à 7 h. 1/2, à l'Hôpital des Bourgeois.

**R. I. P.**

**ON DEMANDE**  
pour tout de suite une jeune fille honnête et active, au courant de tous les travaux de ménage, comme

**Madame Colette BERSIER**  
Bénévoles et certificats exigés. 5714  
S'adr. à M<sup>me</sup> Nathan Weissmann, 27, rue de l'Hôpital.

**COUTURIÈRE**  
demande de bonnes OUVRIÈRES  
S'adr. sous P 6076 F à Publicitas S. A., Fribourg.

**ACHETEZ**  
Oignons de ménage  
Choux rouges, etc.  
en quantités de 50 kg.  
Dignons de semence all  
en moindres quantités  
**ITRONS**, en caisses  
à LA  
**COMPAGNIE SUISSE**  
de pâtes & farines  
**HEINE**  
Tel. 2727

**ON DEMANDE**  
une jeune fille  
dans petit ménage soigné.  
Bons gages. 5707  
S'adr. sous P 6055 F à Publicitas S. A., Fribourg.

**Travail militaire**  
Bonnes ouvrières, sachant bien faire les pantalons, sont demandées chez Frachey-Wesley & Co. - Intélu de se présenter sans être bien au courant de la partie.

**ON DEMANDE**  
pour tout de suite une  
**JEUNE FILLE**  
propre et active, sachant faire la cuisine, 40 à 45 fr.  
Offres sous P 6073 F à Publicitas S. A., Fribourg. 5727

**A VENDRE**  
dans la Singine, domoise de 60-90 poses avec bois exploitables. Conditions très avantageuses.  
S'adres. sous P 6008 F à Publicitas S. A., Fribourg. 5668

**Steno-Dactylo.**  
DEMOISELLE  
au courant de tous les travaux de bureau, ainsi que de la comptabilité, demande place dans maison de commerce.  
Adres. offres sous chiffre P 6095 F à Publicitas S. A., Fribourg.

**PIANO**  
M<sup>me</sup> Martha Brügger  
ancienne élève du Conservatoire de Fribourg et du prof. Mœkel, de Zurich, prendrait encore quelques élèves.  
Pettit-Rome, 331

**ON DEMANDE**  
une jeune fille  
libérée des écoles pour aider au ménage et faire les commissions. Occasion d'apprendre à repasser, couture, etc.  
S'adr. sous P 6097 F à Publicitas S. A., Fribourg.

**ON DEMANDE**  
pour le 21 octobre, un bon cocher  
conscientieux et honnête, chez PATHEY & fils, volturier, à Neuchâtel.

**Jeune fille tessinoise**  
institutrice dipl.  
connaissant la française  
**DEMANDE PLACE**  
dans institut pensionnat ou famille privée pour l'enseignement de la langue italienne. Conditions à convenir. - S'adr. s. chiffre U 10507 O à Publicitas S. A., Lugano. 5730

**On demande**  
pour tout de suite une  
**jeune fille**  
sérieuse et propre, connaissant la cuisine et les travaux de ménage.  
S'adr. à N° 28, rue de Romont, au magasin.

**Conturière**  
demande pour tout de suite, bonne ouvrière et apprentie sérieuse.  
S'adr. sous P 6101 F à Publicitas S. A., Fribourg.

**A VENDRE**  
dans la banlieue de la ville de Fribourg,  
**une jolie petite propriété**  
comprenant maison d'habitation (8 chambres et cuisine), poulailler, hangar et jardin bien ensoléillé.  
Adresser les offres à M. Alph. Bourgnécht, notaire, à Fribourg.

**SAYONS médicinaux**  
"Acide phénique"  
ou "Lysol"  
MARQUE CALLET  
Seule garantie d'une activité positive. 60 années de succès.  
En vente dans toutes les pharmacies et drogueries.

**Vente juridique**  
L'office des poursuites de la Sarine vendra, au plus offrant, le jeudi 17 octobre, à 2 heures de l'après-midi, à son bureau: 2 redingotes avec gilets, 1 habit gris, 3 gilets, une paire souliers, 1 montre avec chaîne et 1 sautoir, ainsi que divers articles pour graver.

**A LOUER**  
pour le 25 juillet 1919, au centre de la ville, un JOLI MAGASIN très bien situé. - S'adresser, par écrit, au caster postal 12090. 5741

**LE THERMOGÈNE**



Voici les froids et l'humidité avec leur cortège de Rhumes, Bronchites, Maux de gorge, Douleurs, Névralgies, Rhumatismes, Lumbagos, Torticolis, Points de côté, etc. C'est le moment de se préserver et d'avoir chez soi une boîte de

**THERMOGÈNE**  
Avec ce remède propre et si actif, plus d'Emphyse, Thapsias, Teinture d'Iode, Vésicaires, etc., d'un usage désagréable.

**REFUSEZ**  
toute boîte ne portant pas au dos le portrait ci-dessus de  
(Pierrot crachant le feu)  
La boîte (haussé provisoire) : 2 fr., toutes pharmacies.

**POULES, LAPINS PIGEONS & POULETS**  
sont achetés au plus haut prix par  
**Charles DOUDIN à Donatrye**  
Grande vente de bétail  
Pour cause de cessation de bail, le soussigné expose aux enchères publiques, devant son domicile, à Posinaux, le jeudi 24 octobre, dès 9 h. du matin, tout son bétail, savoir: 3 bons chevaux, 19 vaches et 5 taureaux (dont 1 taureau gras de 3 ans, 5 génisses et 1 bouf de 2 ans, 5 veaux de l'année. Ce bétail a été tout alpi et est de race pie-rouge.  
Payement comptant. 5740-1217  
L'exposant: **PH. DESPONT.**

Quelques APPRENTIS pourraient encore entrer aux  
**Ateliers de tricotage mécanique**  
à Fribourg, Avenue de Pérolles et Pavillon des Arcades. L'apprentissage dure deux semaines. Il est gratuit. - Se présenter personnellement au N° 78, avenue de Fexeller. P 6094 F 5745

**FOIRE DE PAYERNE**  
La foire au bétail de Payerne du jeudi 17 octobre  
**n'aura pas lieu**  
vu la recrudescence de l'épidémie de grippe.  
**MUNICIPALITÉ DE PAYERNE.**

**CHAUX POUR ENGRAIS**  
Marque D. K. H.  
en grains ou moules fins, d'une teneur de 96 % de chaux carbonatée  
Prix: 2 fr. 50 par 100 kg.  
pris à la station de Herzogenbuchsee, par commandes d'au moins 5000 kg.  
Première fabrique de chaux pour engrais de la Suisse. Succès de 30 ans. Médaille d'argent à Frauenfeld et à Berne, en 1914.  
Instructions (brochures) sur la fumure par la chaux à disposition.  
Il se vend, dans le canton de Fribourg, de la chaux pour engrais à des prix exagérés. Que les agriculteurs se méfient de certains voyageurs en détail. Prix plus favorables pour syndicats et marchands. 5739

**Société de matériaux de construction A. G.**  
Herzogenbuchsee  
anciennement P. Kramer.  
J'envoie partout: savon, chocolat, poudre à lessiver, chicorée, saccharine, farine de céréales, huiles industrielles aux meilleures conditions commerciales actuellement. Même adresse, un lot de 2,000 enveloppes, 50 kg. carnets de différentes grandeurs, un matériel complet de photographie, un vélo en bon état, une machine à écrire « Smith I », 2 motocyclettes avec accessoires.  
S'adresser à Joseph CHAIGNAT, tenrées coloniales, Les Bols (Jura bernois).

**ANTI-GRIPPE ESPAGNOLE**  
Extrait du communiqué de la Policlinique Médicale (Journal de Genève du 27 juillet 1918):  
« Comme on admet que l'infection se fait surtout par les voies respiratoires, on fera bien de procéder à des lavages fréquents de la bouche et à des gargarismes antiseptiques. Dans ce but, on emploiera... de l'Alcool de Menthe (une cuillerée à café dans un demi-verre d'eau)...  
Depuis plus de 40 ans, le meilleur antiseptique de la bouche est:

**L'ALCOOL DE MENTHE AMÉRICAINE**

Mode d'emploi: Eau de toilette antiseptique. Dentifrice soir et matin. Gargarisme après chaque repas et le plus souvent possible suivant l'avis de docteurs.  
Boisson stomacale, digestive et rafraîchissante; consultez le prospectus. Prix en Suisse: Fr. 1.75 et 2.50 le flacon. P 30463 X 5362

**FËTISCH Frères, S. A., Vevey**  
Grand choix de  
**PIANOS d'OCCASION**  
depuis 100 fr.  
**FËTISCH Frères, S. A., Vevey**

Domestique de maison  
connaissant bien le service est demandé dans famille catholique habitant Lausanne. Bons gages.  
Adresser offres et références à M<sup>me</sup> DOBLIN, Pension les Tranchères, Montfiond, à Lausanne. 5635

**Avant l'hiver**  
une bonne précaution à prendre est de faire une cure de  
**THÉ BÉGUIN**  
le meilleur dépuratif connu, qui, en débarrassant le corps des impuretés qu'il contient, rend capable de supporter les rigueurs de l'hiver. En outre:  
Il GUÉRIT les dartres, démangeaisons, boutons, clous, eczémas, etc.  
Il FAIT DISPARAITRE constipation, vertige, migraines, digestions difficiles, etc.  
Il PARFAIT LA GUÉRISON des ulcères, varices, plaies, jambes ouvertes, etc. 5061-1088  
Il COMBAT avec succès les troubles de l'âge critique.  
La boîte, 1 fr. 50 dans toutes les pharmacies.  
A Fribourg: Bourgnécht et Goltrau, Lapp.

**GRAND CHOIX**  
Jardinières en fer forgé  
Belleilles  
Tables à thé  
Etagères  
Guéridons  
Pharmacies  
Travaillieuses  
Couvretures laine  
Couvretures plqué  
A PRIX AVANTAGEUX  
chez **Paul LEIBZIG**  
Meubles en tous genres  
FRIBOURG  
Avenue de Pérolles, 4. - Téléphone 5.58

**D<sup>r</sup> L. CHOQUARD**  
Médecin-chirurgien  
reçoit tous les jours, de 2 à 4 heures  
(dimanche excepté)  
à Beauregard, Route de Villars, N° 1  
TÉLÉPHONE 656

**Bureau fiduciaire**  
**Louis RENEVEY**  
Docteur en droit et licencié ès-sciences commerciales  
Pont-Suspendu, 79. - Téléph. 4.33  
Compte de chèques N° 11a 278  
FRIBOURG

Consultations et expertises commerciales et financières. - Conseils juridiques sur toutes les difficultés courantes. - Gérances de capitaux et de tous biens meubles et immeubles. - Prêts. - Renseignements et recours en matière d'impôts. - Recouvrements avec le minimum de frais. - Représentation dans poursuites, faillites et concordats. - Constitution de tribunaux arbitraux et solution à l'amiable de tous litiges. - Sauvegarde de droits successoraux en Suisse et à l'étranger. - Testaments. - Exécution testamentaire. - Etablissement et révision de comptabilités, inventaires et bilans. - Constitution, administration, liquidation et représentation de sociétés et maisons commerciales en Suisse et à l'étranger. - Représentations commerciales. - Organisation d'entreprises commerciales et industrielles. - Conseils en matière d'assurances-vie, accidents, maladie, et contre dégâts. - Discretion absolue. 5645-1192

**Elise SCHÖNENWEID**  
Rue du Père Girard, Penslonnat - FRIBOURG  
Sage-femme diplômée  
de la Maternité de Genève  
CARDE-MALADE PRIVÉE ACCOUCHEMENTS

**SEMAINE SUISSE**  
Voir dans la vitrine  
**Paul SAVIGNY & Co**  
59, Avenue de Pérolles  
Articles pour  
**PHOTOGRAPHIE**  
& Projection  
entièrement fabriqués  
par la main  
**M. J. GOGNIAUX**  
professeur de musique au Collège, accepte élèves pour solfège élémentaire et supérieur, piano, musique d'ensemble, (2 piano et 8 mains) orgue et improvisation, chant grégorien, éducation vocales, harmonie et composition.

**Monteurs-électriciens**  
pour installations intérieures, sont demandés.  
Bons salaires à ouvriers capables.  
**ANTONIN & Co, La Chaux-de-Fonds, rue**  
Léopold-Robert, 7. P 34854 C 5564

**Peter, Cailier, Kohler**  
**CHOCOLATS SUISSES S.**  
LA TOUR-DE-PEILZ  
Messieurs les actionnaires sont convoqués en  
**Assemblée générale extraordinaire**  
pour le vendredi 18 octobre 1918, à 3 h. de l'après-midi, à La Tour-de-Peilz (salle du conseil communal, bâtiment scolaire. Station de chemin de fer: La Tour-de-Peilz).  
ORDRE DU JOUR:  
Augmentation du capital social.  
Les cartes d'admission pour cette assemblée seront délivrées sur présentation des titres, du 5 au 16 octobre, aux guichets des banques suivantes:  
LAUSANNE: Banque Fédérale S. A., Société de Banque Suisse, Union de Banques suisses, Brandebourg et Co, Edmond Chavannes, Morel, Chavannes et Co.  
VEVEY: Banque Fédérale S. A., Banque William Cuenod et Co, S. A., Cuenod, de Gantard et Co.  
GENÈVE: Union Financière, Chensvière et Co, Pacard et Co.  
FRIBOURG: Banque de l'Etat de Fribourg.

Bureau ouvert dès 2 h. 45 pour l'établissement de la feuille de présence.  
L'art. 18 des statuts exigeant, pour toute modification cour-ci, la présence d'actionnaires représentant au moins 1/4 du capital actions, Messieurs les actionnaires sont instamment priés d'assister ou de se faire représenter à l'assemblée.  
En outre, le Conseil d'administration, se basant sur l'art. du Conseil d'Etat vaudois du 28 septembre sur les mesures prendre pour combattre l'épidémie de grippe, invite Messieurs les actionnaires qui n'auraient pas de raison spéciale de rendre personnellement à l'assemblée du 18 octobre, à vouloir remettre leur procuration à l'un des établissements bancaires chargés de délivrer les cartes d'admission et de représenter les intéressés à cette réunion.  
La Tour-de-Peilz, 28 septembre 1918. P 44601 V 56  
**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.**

Avant de faire votre commande, est dans votre intérêt de demander notre catalogue.  
A qualité égale, toujours meilleur marché



**Chaussures Modernes S. A.**  
J. Marty, gérant  
FRIBOURG

**AVIS & RECOMMANDATION**  
Le soussigné avise son honorable clientèle qu'il sera tous les samedis et jours de foire vis-à-vis de l'église de Notre-Dame pour l'achat de cuirs et peaux fraîches, qu'il paiera au plus haut prix du jour.  
5599-1187  
Charles RENZ, tanneur.

**Chauffage central**  
Albert BLANC  
La Prairie, 55, Pérolles  
TRANSFORMATIONS REPARATIONS  
Soudure autogène  
Téléphone 5.77

**La Salsepareille Model**  
est Dépuratif & Laxatif  
qui a fait ses preuves depuis 30 ans. De nombreuses imitations, paraissant souvent meilleur marché, prouvent le mieux le grand succès de cette préparation, d'un goût exquis et d'un effet doux, ne dérangeant aucune habitude. La Salsepareille Model se recommande spécialement contre la constipation habituelle et le sang vicié, ainsi que toutes les maladies qui en dépendent. 1/4 de bouteille, 5 fr.; 1/2 bouteille, 7 fr. 50; 1 bouteille, 12 fr. 50. Se trouve dans toutes les pharmacies. Mais si l'on vous offre une imitation, refusez-la et faites votre commande par carte postale directement à la Pharmacie Centrale, Madec-Gavin, rue du Mont-Blanc, 9, à Genève, qui vous enverra, franco contre remboursement des prix ci-dessus la véritable Salsepareille Model.